

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

Le calendrier 2026 en 3 étapes



LE BON RÉFLEXE : S'INFORMER

Sur onisep.fr/avenir-s

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**

MonProjetSup, un **nouvel outil pour aider professeurs et lycéens** dans l'élaboration du projet d'orientation



Sur parcoursup.gouv.fr :

La **carte des formations** pour **découvrir les formations**, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**



Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

○ Des formations sous statut étudiant

○ Formations dites « non sélectives »

les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

○ Formations dites « sélectives »

les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

○ Des formations sous statut apprenti (en alternance)



Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > **soyez vigilants**



The screenshot displays the Parcoursup search interface. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher une formation". Below it, there are input fields for "Rechercher une formation, un filière" and "Zone géographique". A "Rechercher" button is visible. On the left, there are filter sections: "Types d'établissement" (Public, Privé en contrat avec l'État, Privé sans contrat avec l'État), "Apprentissage" (Formations en apprentissage, Alternance sans apprentissage), and "Types de formations" (Diplôme d'université ou d'établissement, Études de courte durée). The main area shows search results for "Université de Bordeaux - Antenne d'Agen (47)", including details like "Licence - Droit - Université de Bordeaux - Antenne d'Agen - Accès Santé (LRS)" and "Engagement particulier à distance". A map on the right shows the location of the university with a blue circle. A "Voir toutes les autres formations (221)" link is also present.

Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Découvrez des formations

Retenez vos favoris pour garder la mémoire de vos recherches

Comparer les formations entre elles pour faire le choix qui vous convient

Choisir une formation sur Parcoursup ou hors Parcoursup : quelles questions se poser ? Quels éléments vérifier ?

Carte d'identité de la formation

Vérifier en un coup d'œil

- ✓ le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État/privé),
- ✓ le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil,
- ✓ ou encore l'éligibilité aux bourses et l'information sur les frais de scolarité, le règlement de la CVEC

Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole
Licence - Portail Droit

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

(Talence - 33)
Licence - Droit - Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole

Autres formations accessibles :
Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contactez et échangez avec l'établissement

Les bons réflexes pour choisir un établissement

Sur le site parcoursup.gouv.fr un livret « Choisir sa formation post-bac : les bons réflexes » aide les lycéens et parents à se repérer, à poser les bonnes questions pour choisir un établissement de formation





Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

| | | |
|------|-------------------------|------|
| 100% | Résultats scolaires | 70 % |
| | Méthodes de travail | 20 % |
| | Savoir-être | 5 % |
| | Motivation | 3 % |
| | Engagement et activités | 2 % |

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?
 Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français, HG et Philosophie

Éléments évalués :

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral), Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL ●●●●

>> une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique **Conseils** pour faire passer des messages aux candidats

Nouveauté en 2026 :

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux et plus riches en données

Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contactez et échangez avec l'établissement

Les données affichées ci-dessous ont été calculées pour chaque année à la phase principale d'admission.

30 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

TOUS LES CANDIDATS

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

>> **consultez notre vidéo** dans l'espace **Ressources** de parcoursup.gouv.fr

>> des chiffres globaux d'accès à la formation calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil



LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs généraux

Calculés pour les lycéens de la série générale, candidats à cette formation en 2024



Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des dossiers des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en réglant le curseur

15

(*) Sans prendre en compte les options éliminatoires et sans coefficient sur les matières

Voir le résultat

LYCÉEN BAC GÉNÉRAL

PARCOURS OCCASIONNELLEMENT ACQUISITION PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Et cette doublette de spécialités

Mathématiques
SES

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.
N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde **40% d'importance** aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux

LYCÉEN BAC GÉNÉRAL

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des dossiers des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Pour les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **14 ET 16** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 16,50** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **16 ET 20** de moyenne générale

(*) Sans prendre en compte les options éliminatoires et sans coefficient sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

+ Classes de la plus courante à la moins courante

| | | |
|---------------|---|-------|
| SES | A | HOGEF |
| MATHÉMATIQUES | B | SES |
| MATHÉMATIQUES | A | HOGEF |
| HOGEF | A | SEP |

Des **conseils personnalisés** pour vous aider : ayez toujours les bons réflexes, consultez les critères spécifiques de la formation ; diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contacteur et échanger avec l'établissement

Poursuite d'études

Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)

Débouchés professionnels

Objectifs du BTS Tourisme

Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés du BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

(Source <https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme/>)

Insertion professionnelle des étudiants

Accès des élèves en sortie de BTS :
Tourisme

| | | |
|---|--|---|
| 46% | 41% | 13% |
| ont un emploi | possèdent une formation | obtiennent un salaire |
| leur salaire est supérieur ou équivalent au salaire médian de l'emploi en secteur privé et public | en formation initiale, continue, complémentaire, accompagnement de l'élève | en recherche d'emploi, en suite professionnelle, à l'étranger, etc. |

La réussite des étudiants

- **Taux de passage en 2ème année**
Taux : 86,6 tous bacs confondus
- **Taux de réussite en 2 ou 3 ans**
78,5% tous bacs confondus

Sources des données

- Une rubrique dédiée à l'information sur la **poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants**
- **L'information sur la réussite**
- **Des statistiques d'insertion et de niveau de salaires 6 mois /1 an après la sortie des études**
 - Licences générales
 - BTS
 - BUT
 - Écoles d'ingénieur, de commerce et de management
 - Etc.



S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

> Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, LPE, ou PASS)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples (1/3)

➤ **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

> **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI et paramédicales.

Focus sur les vœux multiples (2/3)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- **Les DN MADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- **Les classes prépas** regroupées par **voie** à l'échelle nationale (**spécificité de l'internat**)
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État** à l'échelle nationale
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention** à l'échelle nationale

Focus sur les vœux multiples (3/3)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière paramédicale

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux en apprentissage

- ❑ **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage** en plus des 10 autres vœux autorisés
- ❑ **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- ❑ **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, ou PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, la LPE, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Point d'attention : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 12 mars 2026**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :



Compléter leur dossier :

- > rubrique « autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)



Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites : cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

À noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

Nouveauté 2026 : les formations vous précisent comment sont utilisés les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier

La rubrique « autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.**

À noter

Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

Faire le choix d'une césure : projet personnel, professionnel ou Service national

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

Nouveauté 2026 : le service national prend la forme d'une césure pour ceux qui poursuivent des études supérieures. Attention, la candidature au SNV se fait d'abord auprès des Armées

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire ; 10 mois pour le Service national
- > **Demande de césure à signaler sur Parcoursup** (en cochant la ou les case(s) « césure pour un projet personnel/professionnel » et/ou « césure pour réaliser le service national »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **Sauf pour la « césure pour réaliser le Service national », la césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup ; il peut aussi candidater sur Parcoursup en valorisant son expérience**

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe (rang de l'élève, moyenne du groupe, moyenne la plus haute, la plus basse), les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1^{ère} et T^{ale} pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

À noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- ❑ Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.

- ❑ Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales (méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir dans le travail, engagements et responsabilités de l'élève)
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu

- ❑ La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2026**

- ❑ **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- ❑ **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- ❑ **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- ❑ **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- ❑ **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- ❑ **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)

Les dates clés

**À partir
du 2 juin
2026**

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.

**Du 5
au 8 juin
2026
inclus**

Classement des vœux en attente

Je dois **classer par ordre de préférence** les vœux en attente que je souhaite conserver.

**Du 12
au 19 juin
2026**

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat

**7 juillet
2026**

Résultats du baccalauréat

**11 juillet
2026**

Fin de la phase principale d'admission

- > Avant le démarrage de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2026.**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

- **Objectif** : **accélérer le processus de choix** pour réduire les listes d'attente et le sentiment d'attente
- **Quand ?** Entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 inclus
- **Qui est concerné ?** Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

- **Quelle stratégie ?** Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment : **pas besoin de faire de stratégie compliquée.**

La question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Formations non sélectives (licences, LPE, PASS)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*)
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Oui-si, c'est une **proposition d'admission avec un dispositif d'accompagnement intégré à la formation**, proposé pour l'essentiel par les licences non sélectives à l'Université

Objectif : aider les étudiants à réussir leur licence

Pour découvrir le dispositif proposé par l'université > cliquer sur le **bouton « infos sur le oui-si »** en face de la proposition dans votre dossier. Les dispositifs sont variés :

- accompagnement méthodologique,
- modules de remise à niveau dans certaines matières,
- tutorat individualisé ou collectif avec un enseignant ou un étudiant tuteur.

Cet accompagnement peut être **programmé sur la durée de la Licence en 3 ans ou, dans certains cas, sur 4 ans** pour permettre à l'étudiant d'avancer à son rythme et réussir sa 1^{ère} année en 2 ans avec des bases solides.

À savoir : 26 000 étudiants inscrits en oui-si en 2024-2025

Une alerte pour chaque proposition d'admission

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

À savoir

Les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

- > **Le candidat reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il doit en même temps indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

- > **Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**.
 - En faisant le choix de la proposition qui a sa préférence, il libère des places pour d'autres candidats en attente.
 - Lorsque les propositions ont des dates d'échéance différentes, s'il hésite, il peut d'abord accepter la proposition d'admission ayant l'échéance de date la plus proche et pour celles dont les dates limites ne sont pas arrivées à échéance, se donner un délai de réflexion (bouton « réfléchir ») jusqu'à la date limite de réponse indiquée pour chacune de ces autres propositions.
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver.
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

> Le candidat peut recevoir des réponses « en attente »

Pour chaque vœu, il peut consulter des informations sur la liste d'attente : sa **position dans la liste d'attente** évolue en fonction des désistements des autres candidats.

Un lycéen en attente sur tous ses vœux le 2 juin n'a rien à faire, ils sont automatiquement conservés. Le candidat aura à se prononcer lors de l'arrivée d'une proposition d'admission.

Statut **EN ATTENTE**

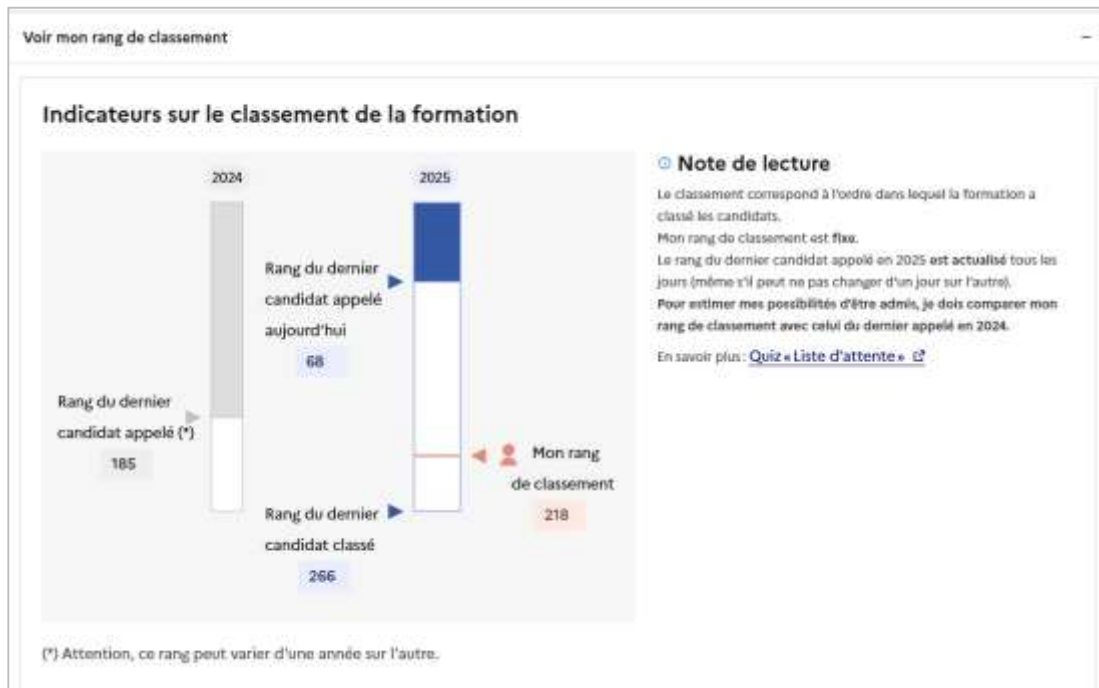
Ma position actuelle dans la liste d'attente **132**

Phase **PRINCIPALE**

À consulter dans votre dossier

- La vidéo « [Liste d'attente comment ça marche ?](#) »
- [L'infographie sur les listes d'attente en internat](#)

Une visualisation des indicateurs du classement



Conseil

comparer sa position dans le classement et celle du dernier candidat admis en 2025

>> une manière d'estimer les possibilités d'être admis

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire.**
- **Du 11 juin au 10 septembre 2026** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles.**
- **À partir du 1^{er} juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée par l'établissement** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.

- 1. Prenez connaissance du calendrier 2026**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; FAQ ; Simulateur d'admission ; Site d'entraînement de la phase d'admission).
- 2. Anticipez, n'attendez pas la dernière minute**
Anticipez au lycée pour construire votre projet d'orientation progressivement (avec par exemple **MonProjetSup** sur la plateforme Avenir-s), et explorez la carte des formations, comparez les formations entre elles, etc.
Posez-vous les questions utiles sur l'établissement qui vous intéresse.
- 3. Faites des vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- 4. Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur, des Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs.
- 5. Préparez vous à choisir** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix.

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape, vous avez le droit de vous réorienter !

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, LinkedIn, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission